

1895

1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze

Revue de l'association française de recherche sur
l'histoire du cinéma

31 | 2000

Abel Gance, nouveaux regards

Abel Gance, auteur et ses films alimentaires

Roger Icart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/1895/58>

DOI : 10.4000/1895.58

ISBN : 978-2-8218-1038-9

ISSN : 1960-6176

Éditeur

Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2000

Pagination : 81-87

ISBN : 2-913758-07-X

ISSN : 0769-0959

Référence électronique

Roger Icart, « Abel Gance, auteur et ses films alimentaires », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 31 | 2000, mis en ligne le 06 mars 2006, consulté le 24 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/1895/58> ; DOI : 10.4000/1895.58

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2019.

© AFRHC

Abel Gance, auteur et ses films alimentaires

Roger Icart

- 1 On oublie trop souvent qu'un artiste, pour aussi doué qu'il soit, reste sujet à des contraintes matérielles quotidiennes qui souvent dérangent ses projets les plus ambitieux. Pour se procurer les ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires, il est souvent contraint à se livrer à des tâches qu'au fond de lui même il réproouve, les jugeant indignes de son art comme de ses aspirations les plus chères. Il en est ainsi pour tous les artistes et plus particulièrement pour les réalisateurs œuvrant dans l'art cinématographique, lequel exige le plus de moyens financiers pour pouvoir mener à bien les conceptions les plus personnelles, et plus encore pour les réalisateurs qui ont choisi cet art pour livrer au monde leurs pensées les plus intimes, ceux qui conçoivent entièrement leurs œuvres, les auteurs de films.
- 2 Abel Gance est de ceux-là. Des ambitions d'auteur dramatique l'amenèrent tout d'abord à concevoir de vastes fresques brassant des pans entiers des civilisations antiques et moyenâgeuses. Leur échec l'amenèrent alors à s'intéresser au cinématographe naissant dont il pressentit très vite les possibilités inexplorées. Il se fit vite un nom avec quelques œuvres ambitieuses qui sortaient du lot de la production courante et le plaçaient au rang des grands cinéastes internationaux, *J'accuse*, *la Roue*, *Napoléon*. Mais qu'un échec grave intervienne, *la Fin du Monde*, ce fut la ruine de ses projets les plus chers. Pour survivre, il fut alors contraint d'accepter des ouvrages qu'en lui-même il désapprouvait. C'est ce qu'il dénonça dans sa lettre du 5 août 1972 à M. Jacques Duhamel, alors ministre de la Culture :

Si l'on m'avait donné, en France, [...] les coudées franches et l'argent nécessaire pour faire du cinéma l'Art qu'il est en puissance [...] je n'aurais pas été obligé, pendant un demi-siècle, de tourner des films alimentaires. Je veux parler du *Maître de forge*, de *Poliche*, du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Lucrèce Borgia*, de *la Dame aux camélias*, de *Louise*, *Jérôme Perreau*, *Mater Dolorosa*, *la Tour de Nesle*, *le Paradis perdu*, *le Voleur de femmes*, etc. films de gagne-pain que j'ai dû réaliser non pour vivre, mais pour ne pas mourir !

- 3 Tous ces films, sauf un (*la Tour de Nesles*), furent réalisés durant les années trente. Ils sont la conséquence de l'échec de sa *Fin du Monde*, une très ambitieuse parabole moderne tournée à grands frais et au milieu des pires difficultés techniques, au tout début du parlant, et qui parut dans une version réduite de moitié par son distributeur. De ce fiasco retentissant (qui provoqua le suicide de son producteur) Gance ne put sortir qu'en s'abaissant à de basses tâches de metteur en scène. Il a évoqué ces moments dramatiques à Nino Frank :

Quand je propose à des producteurs des scénarios tout prêts, on me répond en souriant qu'on a quelque chose de beaucoup plus sérieux à m'offrir... et on me tend un quelconque sujet à toute épreuve. Bon. Je rempoche mon scénario et je signe le contrat pour le sujet à toute épreuve. Le fantôme de l'auteur de *la Fin du Monde* n'est pas encore oublié.¹

- 4 Un purgatoire qui devait durer de bien longues années et dont il devait sortir irrémédiablement écœuré.
- 5 Dans tous ces films dont il ne fut aucunement responsable quant au choix du sujet, Gance se comporta en honnête artisan, modifiant au minimum le plan de travail prévu, n'allongeant pas les délais de tournage et faisant seulement bénéficier le film de toute son expérience de metteur en scène. Pratique bien différente de son comportement d'auteur, lorsqu'il modifiait et reprenait ses scènes jusqu'à obtenir le résultat souhaité. De ces réalisations « alimentaires » il fut plus ou moins mécontent, suivant l'importance de sa participation lors de la préparation du tournage et aussi, bien sûr, de la thématique du sujet. Dans cette liste non-chronologique se présentent vraisemblablement en premier lieu les films que, pour diverses raisons, il eut le moins de plaisir à tourner. Un bref aperçu sur chacun d'eux le prouve.
- 6 C'est d'abord le cas de ce *Maître de forges* modernisé qu'il conduisit en 1933 pour Fernand Rivers. En fait, il n'en fut que le conseiller technique et ne mérite de figurer dans sa filmographie qu'à ce titre. Fernand Rivers, abandonnant la direction du Théâtre de la Porte Saint-Martin qui périclitait, désirait se lancer dans la réalisation de films populaires pour le public du samedi soir. Il a lui-même raconté dans ses souvenirs² dans quelles conditions il choisit ce sujet, l'adapta et le réalisa avec le concours d'Abel Gance, auquel très honnêtement il rend hommage. Nul doute que, dans de telles circonstances, Gance n'eut guère la possibilité de manifester sa personnalité.
- 7 Avec *Poliche*, réalisé début 1934, Abel Gance fut certes réalisateur à part entière, mais à partir d'une adaptation qu'Henri Decoin fit de la célèbre pièce d'Henri Bataille, un auteur qu'il avait souvent joué lors de ses débuts d'acteur. De son travail de metteur en scène, il dira simplement lors d'une rapide interview : « Je suis étroitement la piste d'Henri Bataille, seulement je m'évade de ci, de là ; voyons ! Je suis le même rail, mais je m'attarde à la portière... Je suis mon but, évidemment ; mais il y a aussi des échappées »³. Un aveu imagé qui démontre bien le peu d'enthousiasme qu'il éprouvait pour cette réalisation trop stricte.
- 8 Il en fut à peu près de même avec *le Roman d'un jeune homme pauvre*, réalisé en 1935 sur une adaptation modernisée par Claude Vermorel du fameux roman d'Octave Feuillet, les dialogues étant concocté par Claude Vermorel et le célèbre boulevardier Mouézy-Eon. Gance ne se fit pas grande illusion sur cette réalisation. Il déclara en effet à l'envoyé de *Cinémonde* : « J'ai voulu faire un film qui puisse permettre au bon public de France et d'ailleurs de passer une soirée agréable »⁴. Un autre aveu qui établissait bien

les limites de ses ambitions et l'intérêt qu'il prenait à cette réalisation. Tout au plus le film bénéficiait-il d'une interprétation de classe avec Marie Bell et Pierre Fresnay.

- 9 Avec *Lucrèce Borgia*, que Gance tourna en 1935 avec de bien faibles moyens pour un film historique, l'intérêt s'accroît quelque peu. Pourtant il ne s'en montra guère satisfait, contraint qu'il fut de s'appuyer sur un scénario d'Henri Vendresse et Léopold Marchand qui signa en outre les dialogues, et d'agrémenter son récit de scènes de nu qui firent scandale mais provoquèrent le succès du film. Dans un grand article que lui demanda *Cinémonde* il avouait⁵ :
- Un jour, peut-être très prochain, j'aurai l'impression d'attendre le verdict d'un jury. Je ne veux pas penser qu'il puisse me condamner car j'ai tant de circonstances atténuantes ! [...] Pour tout cela, il me sera peut-être beaucoup pardonné.
- 10 Encore un aveu qui traduit bien son aversion pour un tel travail.
- 11 C'est en 1934 que fut réalisé *la Dame aux camélias*. Comme pour *le Maître de forges*, Gance ne fut que le conseiller technique de Fernand Rivers, qui en assura le découpage et la mise en scène, quelque peu affermi par sa réalisation précédente. Il en parle fort peu dans ses mémoires, Gance ne fut pas plus loquace pour cette tâche qui lui échappa presque entièrement en dépit d'un thème bien dans ses cordes. Tout au plus eut-il le plaisir de retrouver Pierre Fresnay et d'assister les premiers pas cinématographiques d'Yvonne Printemps. Une bien maigre compensation qui ne dut pas se passer très pacifiquement quand on sait le caractère de cette interprète.
- 12 On pourrait presque s'étonner de voir cité *Louise*, que Gance réalisa en 1938 avec des moyens convenables, non qu'il ait choisi le sujet, une adaptation par Roland Dorgelès (non crédité à l'écran) du célèbre opéra-comique de Gustave Charpentier, dialoguée par l'auteur dramatique Steve Passeur, mais bien parce qu'à plusieurs reprises il s'exprima favorablement sur sa réalisation⁶ qui fut présentée comme « un film d'Abel Gance » et dont il assura par son contrat du 4 juillet « le découpage, l'exécution « complète » ainsi que le montage ». Il put même à cette occasion expérimenter sa récente invention, le Pictographe, qui permettait de donner une netteté identique aux arrière-plans comme aux premiers plans. Mais ce contrat le livrait étroitement aux décisions de son producteur (il était contraint de reprendre les scènes qui ne lui convenaient pas). Le résultat fut un film dans l'ensemble correct mais absolument impersonnel qui ne pouvait que le décevoir et lui laisser un goût amer.
- 13 C'est encore dans des circonstances difficiles qu'il réalisa *Jérôme Perreau*. Sans argent, ses projets impossibles à monter, il dut accepter de mettre en scène ce film que Georges Milton, en tant qu'acteur et producteur, avait décidé de monter. Par lettre-contrat du 22 juin 1935, il devait assurer « la direction artistique et technique du film *Jérôme Perreau* de Dupuy-Mazuel, découpage de Monsieur Fékété » dont il s'engageait à suivre le plan de travail. Les dialogues, dont le fameux appel final à un chef (qui fit plus tard gloser à contresens), étaient également de lui. Pour Gance, suivant une note personnelle⁷, ce fut seulement une curieuse expérience que de réaliser un film historique comique. Sans plus.
- 14 Lorsque Gance parvint à monter une version sonore modernisée de son grand succès muet *Mater Dolorosa* en 1932, il était à bout de ressources, depuis deux ans sans travail et cette réalisation imposée par les circonstances fut pour lui une planche de salut. Il l'a expliqué à ce moment :

J'ai voulu prouver que je pouvais envers et contre tous, exécuter un film dans un délai prescrit, avec un devis imposé, et satisfaire en somme aux exigences de ceux qui font « commerce » cinématographique⁸

- 15 Le film fut en effet mis en boîte en dix-huit jours, un record de rapidité pour un réalisateur qui avait l'habitude de fignoler longuement ses tournages. Et si l'on ajoute que pour lui « *Mater Dolorosa* n'a jamais voulu être du cinéma, mais du théâtre filmé », on comprend le peu d'estime qu'il tira de cette réalisation faite sur un sujet pourtant de lui.
- 16 Avec *la Tour de Nesle* qu'il entreprit pour Fernand Rivers en 1954 (contrat du 9 juin), Gance regagnait les studios après une absence de près de 12 ans. Les somptueuses dépenses engagées en pure perte pour le gigantesque projet de *la Divine Tragédie* l'avaient fait mettre à l'index et aucun de ses projets, même les plus faciles, n'avaient pu se réaliser. Lorsque nous lui rendîmes visite en juillet 1954 il nous dit ses regrets de n'avoir pu réaliser *la Reine Margot* dont il avait établi une adaptation qui l'avait séduit. Mais le producteur, sans doute effrayé par le coût de son projet, avait préféré confier ce travail à Jean Dréville, lequel réalisa sur d'autres bases une fort convenable adaptation. *La Tour de Nesles* fut pour Gance une maigre compensation. « Le cinéma français est devenu modeste, j'ai dû le devenir, voilà tout » avoua-t-il amèrement⁹. Pour cette réalisation franco-italienne tournée en double version, il aborda alors pour la première fois la couleur (procédé Gévacolor) et put même perfectionner son Pictographe. Mais ce fut une réalisation rapide qui le déçut, tout comme son producteur, lequel en tourna une nouvelle version quelque temps plus tard.
- 17 *Paradis Perdu* a fait couler beaucoup de larmes et suscité sur le tard, dans les milieux critiques, de curieux enthousiasmes. Pour Gance ce ne fut pourtant qu'un travail « alimentaire » effectué rapidement début 1939 (contrat du 15 janvier) alors que tous ses efforts portaient sur un *Christophe Colomb* qu'il espérait réaliser en Espagne dans les premiers jours de juin. « On m'a donné un scénario, on m'a donné un dialogue. J'ai fait le découpage avec Monsieur Than (PS le producteur et l'auteur du scénario). À aucun moment je n'ai pris de responsabilité personnelle en dehors de celle stricte de metteur en scène » précisa-t-il par lettre du 19 août alors qu'une vive polémique l'opposera au distributeur Jean Sefert qui avait en grande partie financé la production dont il se montrait fort mécontent et de ce fait exigeait de profondes modifications de montage, lequel s'était fait en dehors de Gance. Un titre tout à fait prémonitoire, une superbe chanson populiste et une très honnête mise en scène devaient assurer le succès du film aux heures sombres de l'occupation.
- 18 Enfin, *le Voleur de Femmes*, un film qui échut à Gance après avoir été proposé à Marcel L'Herbier, puis à Raymond Bernard. À l'origine, l'adaptation et les dialogues furent effectués par Pierre Frondaie lui-même, mais Gance ayant voulu modifier le découpage initial qui lui fut remis, un désaccord profond s'établit avec l'auteur. Le film fut finalement tourné en partie en Italie, à Tierrenia, puis interrompu pour d'obscures raisons juridiques, ce qui laissa à Gance le temps de réaliser une œuvre à laquelle il tenait beaucoup, une nouvelle version de *J'accuse*. Son achèvement se fit ultérieurement en France. Préoccupé par d'interminables discussions avec son producteur au sujet du montage final de *J'accuse* jugé trop long, Gance ne parla jamais de ce film qu'il termina rapidement et qu'il n'a jamais considéré comme une œuvre personnelle.
- 19 Cette liste reprend la totalité des onze films « alimentaires » que Gance dût réaliser dans les moments les plus pénibles de son existence. Elle s'achève pourtant sur un « ...

etc... » mystérieux. Clause de style ou réel oubli ? Toutes les autres réalisations qu'il entreprit le furent pourtant au titre d'auteur, même si leur point de départ fut commercial. Peut-être songeait-il à *Vénus Aveugle* dont il avait rédigé le scénario après l'échec de son *Christophe Colomb* et qu'il devait tourner avec les mêmes interprètes pendant la Drôle de Guerre sous le titre de *Messaline*. Mais il s'agissait d'un scénario personnel et le film, réalisé fin 1940 en Zone Libre au milieu d'énormes difficultés dont il porte les stigmates, deviendra de par sa volonté l'image emblématique de la France meurtrie. Peut-être aurait-il souhaité composer différemment cette évocation amoindrie par des différents incessants avec son producteur novice et surtout avec sa vedette féminine rétive. Mais il s'agissait malgré tout d'une œuvre bien personnelle.

- 20 Ainsi l'étude de cette liste démontre avec certitude le bien fondé des griefs d'Abel Gance. Pour aucun de ces films, il ne se présente en véritable auteur, même s'il put travailler plus ou moins à l'adaptation du sujet qui lui était fourni. Aussi serait-il plus correct de préciser, après avoir indiqué de qui proviennent le scénario, l'adaptation et les dialogues, que le film est seulement mis en scène par Abel Gance, ce qui correspond exactement à la participation de celui-ci à la production. De même, lorsque sont organisées des projections commémoratives, serait-il plus pertinent de bien séparer ses œuvres personnelles, conçues et réalisées en tant qu'auteur, de ces productions purement commerciales afin de prévenir un inévitable amalgame chez les spectateurs peu au courant des conditions de création exactes de celles-ci.
- 21 Car ces films ne sont pas non plus à rejeter entièrement. Gance effectuait les travaux auxquels il s'était astreint par besoin vital avec la plus parfaite honnêteté d'un artisan et comme il était doué d'un sens inné du cinéma, il parvenait souvent à sauver une scène difficile dans le peu de temps qui lui était imparti. Il est en effet extrêmement instructif d'étudier ces films de ce point de vue pour déceler l'habileté avec laquelle il sut, par moments, tirer son épingle du jeu. Mais à aucun moment il ne saurait être question de l'accuser de la médiocrité du scénario, ni de tel ou tel aspect d'un dialogue qui lui fut imposé par contrat et qu'il ne put guère modifier. Son œuvre personnelle ne pâtirait pas ainsi de ces rapprochements incongrus que des « critiques » trop pressés ou désinvoltes, ignorant la démarche historique, énoncent parfois sur un auteur et une œuvre qui méritent toute notre considération.

NOTES

- 1.« Pourquoi j'ai fait mes derniers films », interview de Nino Frank, Pour Vous, 9 avril 1936.
- 2.Fernand Rivers, 50 ans chez les fous ! Théâtre et cinéma 1894-1944, Éd. Georges Girard, 1945, p. 217-220.
- 3.Abel Gance nous parle de Poliche, interview de A.P. Barancy, Pour Vous, 1er mars 1934.
- 4.Abel Gance nous parle du Roman d'un Jeune Homme Pauvre, et de ses nombreux projets, interview de Serge Berline, Cinémonde, 27 février 1936.

5. Abel Gance, « Ce que je pense de Lucrece Borgia », Cinémonde, 31 octobre 1935.
6. Voir notamment « Abel Gance nous dit comment il a adapté à l'écran le roman musical de Gustave Charpentier », interview de Doringe, Pour Vous, 18 janvier 1939. « L'esprit de l'œuvre de Gustave Charpentier ne sera pas altéré par sa transposition à l'écran », la Cinématographie française, 21 octobre 1937.
7. « Ça a été pour moi une récréation. Passer toujours avec un fond dramatique à côté du drame, faire saillir les situations comiques. Pourquoi se représente-t-on toujours l'Histoire comme une entité austère, à chapeau de forme, ne laissant tomber de sa bouche de glace que des paroles dramatiques... Le film historique aura une arme de plus, et pas la moindre, à sa disposition, le rire. » Note pour une intervention à Radio-Cité sur la demande de R. Régent (Dossier 132 avant son classement à la Bibliothèque nationale de France).
8. « Abel Gance nous parle de Mater Dolorosa, du Vaisseau Fantôme et de l'avenir du cinéma européen », interview de Lucie Derain, Cinémonde, 3 novembre 1932.
9. Lettre à « Radio-Cinéma » en réponse à une critique acerbe de son film (1er mai 1955). L'intervention du producteur Fernand Rivers se borna à restreindre les dépenses et à réduire la durée du film (suppression entre autres d'une très originale transposition de la célèbre scène du caveau du Châtelet), lequel fut simplement présenté comme une « réalisation d'Abel Gance ».